



MAIRIE



Compte-Rendu de séance Conseil Municipal du 17 juin 2011

Le 17 juin 2011 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Fau de Peyre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur convocation régulière en date du 9 juin 2011, sous la présidence de Daniel MANTRAND, Maire.

Présents : Daniel MANTRAND, Maire - Bertrand REVERSAT, 1^{er} Adjoint - François HERMET, 2^{ème} Adjoint - Marie-Ange CHABERT - Renée CORDESSE - Isabelle VIEILLEDENT - Jacques BREMOND - Thierry CHARDAYRE - Joël PAGES ;

Excusé : Christian CHABERT ;

Secrétaires de séance : Renée CORDESSE - Isabelle VIEILLEDENT.

Le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 25 SEPTEMBRE 2011 : Désignation du délégué et des suppléants

Sont désignés : Daniel MANTRAND (délégué titulaire) ; Renée CORDESSE, Bertrand REVERSAT, François HERMET (délégués suppléants).

BND des Gouttes

Le Préfet a validé les résultats de la consultation du 30 avril 2011 ayant pour objet de permettre l'intervention d'un géomètre afin de borner un **Bien Non Délimité** entre du sectional et une parcelle privée.

QUESTIONS DIVERSES

♦ **Gaz de schiste** : Une motion est prise par le Conseil afin de rejeter la recherche et l'exploitation de gaz de schiste sur le département.

♦ **Entretien annuel de la voirie** : Après la tournée d'inspection avec un technicien de la DDT, cette année, le chemin de Graniboules à Beauregard ainsi que l'embranchement de Beauregard aux Salhens ont besoin d'une réfection.

Coût de l'opération : 9 362.89 €

♦ **Rappel au civisme** : Concernant les travaux de voirie, un débat s'instaure au sein du Conseil. Il est en effet constaté que l'entretien des voiries est une charge importante et chacun est invité à ne pas emprunter les voies en période de dégel.

Suite à une remarque du SIVOM La Montagne, il est rappelé que les containers à ordures ménagères ne doivent pas recevoir d'encombrants. La déchetterie d'Aumont est ouverte le mercredi après-midi et le samedi toute la journée.

La séance est levée le 17 juin à 22h30

Rédaction : le Maire, Renée CORDESSE et Isabelle VIEILLEDENT.